

Travail en hauteur et utilisation du harnais

I431-01

Les chutes de hauteur sont la deuxième cause d'accidents mortels du travail dans le secteur professionnel (source CNAM). La formation professionnelle continue permet d'identifier les risques de chute de hauteur et de faire progresser les salariés en mettant en œuvre les gestes sûrs et de maîtriser l'utilisation des équipements spécifiques au travail en hauteur.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Développer ses compétences en matière de sécurité pour les travaux en hauteur.
- Connaitre l'évaluation des risques.
- Connaitre les moyens de prévention adaptés au contexte de travail.
- Utiliser le matériel spécifique pour réaliser des travaux en hauteur, dans les conditions optimales de sécurité.
- Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées.
- Contrôler, entretenir et entreposer le matériel à la fin de son utilisation dans le respect des règles de l'art.

Public Visé

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Pré Requis

Absence de contre-indication médicale à la pratique des travaux en hauteur

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier et prévenir les risques liés aux travaux en hauteur.

Identifier les situations de travail en hauteur.

Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur.

Maîtriser le maniement des équipements individuels pour contrôler les risques de chute ou en réduire les impacts.

Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention.

Blocs de Compétences

Théorie (3.5 heures)

- Réglementation du travail en hauteur en entreprise (code du travail),
- Accidents et causes d'accidents
- Protection collective
- Les dispositifs d'ancre (Recommandation CNAM R430) : Amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche fixe ou transportable.
- Protection individuelle.
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle (EPI) : Les casques - Les composants d'un système de liaison : le harnais antichute, la longe, les sangles, l'antichute, les connecteurs
- Choix d'un dispositif de protection individuelle : Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
- Étude des risques
- Interactions avec l'environnement
- Choix du dispositif en adéquation avec le poste de travail
- Conséquences d'une chute : Facteur de chute - Force de choc - Effet pendulaire-Tirant d'air - Organisation des moyens de secours.
- Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur : Vérification et contrôle des EPI Règles d'entretien et de stockage.
- Evaluation théorique

Pratique (3.5 heures)

- Vérification des EPI avant utilisation, mise en place du harnais, utilisation des différents systèmes d'arrêt des chutes, utilisation des différents ancrages, reproduction de situations de travail selon le métier des stagiaires, atelier en autonomie : vérifier l'adaptation du comportement et du choix de matériel au terrain.
- Exercices pratiques : Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais
- Réglage du harnais de sécurité.
- Mise en œuvre des systèmes de liaisons.
- Exercice de mise en suspension.
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux.
- Evaluation pratique



Méthodes mobilisées

Formation action avec alternance de théorie en salle et de pratique avec exposition, démonstration par le formateur et participation des stagiaires.

Nos centres sont équipés d'une structure dédiée de travail en hauteur de 7 m de hauteur, dotée de nombreux exercices et d'un tripod. Un Aide-mémoire «Le port du Harnais en sécurité» est remis à chaque participant.

Qualification Intervenant·e·s

Intervenant qualifié et expert dans les travaux en hauteur en toute sécurité

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation des connaissances théoriques grâce à un QCM. Evaluation des acquis pratiques par la réalisation de mises en situation par le formateur sur la structure travail en hauteur dédiée. Délivrance d'une aptitude (favorable ou défavorable) pour l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur sur site équipé. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation en fin de formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

8 personnes maximum par formateur.

Tarifs

[Nous consulter](#)



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

